

FACCO

LE PET FOOD... KÉSAKO ?



Le 4 décembre dernier, la Fédération des fabricants d'aliments pour chiens, chats, oiseaux et autres animaux familiers (Facco) consacrait une matinée d'informations à la fabrication et à la réglementation des aliments préparés pour chiens et chats. Compte rendu. Par É. L.

Cette matinée d'informations a eu lieu en présence d'Aurélié Bynens, déléguée générale de la Facco, de Jean-Charles Duquesne, directeur des ventes du fabricant La Normandise, adhérent de la Facco, et de Michel Meunier, directeur technique et des affaires vétérinaires de Hill's Pet Nutrition France et président du comité de communication de la Facco. Chaque intervenant a d'abord détaillé avec précision la composition et le processus de fabrication des aliments préparés pour chiens et chats.

Secs, humides, semi-humides

Les aliments préparés pour chiens et chats se divisent en deux catégories : aliments complets et aliments complémentaires. Les

aliments complets apportent tous les nutriments dont l'animal a besoin, alors que les aliments complémentaires doivent être associés à une autre source alimentaire pour constituer une ration complète. Il existe trois types d'aliments complets : les aliments secs (les croquettes), qui contiennent moins de 14 % d'humidité, les aliments humides (les pâtées, conditionnées en conserve ou en barquette, les bouchées, en sauce ou en gelée, conditionnées en

Les aliments préparés présentent également des différences en fonction de l'animal auxquels ils sont destinés. En effet, le chien est un carnivore à tendance omnivore, alors que le chat est un carnivore strict. De plus, leurs besoins nutritionnels diffèrent en fonction des stades de vie (chiot, chaton, junior, adulte, senior). La diététique permet de classer les aliments en fonction de l'équilibre et des besoins de l'animal. Une bibliographie scientifique importante est synthétisée dans les documents officiels de la Fediaf (Fédération européenne de

La Fediaf, dont la Facco est membre, renouvelle chaque année les conseils de son Guide nutritionnel.

sachets fraîcheur), qui contiennent plus de 60 % d'humidité (le plus souvent autour de 80 %), et les aliments semi-humides, comme les saucissons pour chiens, qui représentent une petite part de marché et sont plus proches de l'aliment sec, avec moins de 20 % d'humidité.

l'industrie des aliments pour animaux familiers), dont la Facco est membre. La Fediaf édite régulièrement des recommandations dans son Guide nutritionnel. Renouvelé chaque année, ce guide est traduit en français par la Facco, qui le met à la disposition de ses adhérents.

Chaque élément nutritionnel essentiel y est répertorié : les acides aminés, les vitamines ou les acides gras, entre autres.

Matières premières et additifs

Les matières premières utilisées dans la fabrication des aliments préparés pour chiens et chats servent à satisfaire les besoins nutritionnels de l'animal. Les additifs sont utilisés pour leur action positive sur la conservation ou la présentation du produit, et ils peuvent également apporter des vitamines et des minéraux. Seules les matières premières et additifs autorisés par des listes positives peuvent être utilisés dans la fabrication des aliments préparés pour chiens et chats. Pour être autorisé, un additif doit être évalué par l'EFSA (Autorité européenne de sécurité des aliments) et approuvé par la Commission européenne et par les experts nationaux de chaque État membre. La liste des additifs évolue régulièrement, tous les deux mois environ, et la liste des matières premières tous les deux ou trois ans en moyenne. Un aliment préparé équilibré et sain contient les différents nutriments indispensables à la bonne santé de l'animal. Les protéines animales sont issues de morceaux ou parties d'animaux qui ont été déclarés bons pour la consommation humaine mais ne sont pas ou peu utilisées pour des raisons culturelles, commerciales ou saisonnières. Ces morceaux sont appelés sous-produits animaux. Les matières premières d'origine animale viennent obligatoirement d'un abattoir. Les animaux y font l'objet d'une

inspection ante et post mortem, comme pour les aliments destinés à la consommation humaine. Les matières premières d'origine animale peuvent être fraîches, congelées ou déshydratées. Les protéines d'origine végétale peuvent être apportées par des céréales ou des légumineuses. Les céréales, comme

Seuls les additifs et matières premières autorisés par des listes positives peuvent être utilisés.

l'amidon, donnent également de la texture aux croquettes lors de leur processus de fabrication, appelé l'extrusion. Les céréales fournissent aussi de l'énergie sous forme de glucides et apportent

Le chien est un carnivore à tendance omnivore, alors que le chat est strictement carnivore.

des fibres pour faciliter le transit. Aujourd'hui, dans un contexte quelque peu polémique autour des bienfaits nutritionnels des céréales dans l'alimentation humaine, de nouvelles sources d'apport de céréales sont également proposées dans l'alimentation animale. Il s'agit notamment de la pomme de

terre ou de la patate douce. Mais il faut encore attendre pour évaluer leur effet à long terme sur la santé des animaux. Les lipides peuvent, eux aussi, être d'origine animale ou végétale et veillent au bon apport d'oméga 3 et 6. Les vitamines et les minéraux indispensables sont fournis par les différentes matières premières et additifs.



La FACCO rassemble à ce jour 29 sociétés nationales, soit 98 % du volume de pet food produit en France, pour un CA de plus de 3 milliards d'euros.

Une réglementation stricte

Les aliments pour animaux doivent répondre à des exigences réglementaires strictes en matière de qualité et de sécurité. Pour pouvoir commercialiser un aliment, il faut obligatoirement obtenir un agrément de la part des services vétérinaires (direction départementale de la protection des populations). Celui-ci n'est délivré qu'après étude documentaire du dossier et visite sur site. L'agrément n'est pas définitif. Il peut être retiré ou suspendu par les services vétérinaires après inspection. Les professionnels de la Facco se basent sur le Guide de bonnes pratiques de fabrication et d'hygiène de la Fediaf, qui reprend toutes les obligations de la réglementation, précise les attendus et explicite certains points. Ce guide est validé par les experts nationaux et la Commission européenne. La Facco s'appuie également sur le Code de bonnes pratiques d'étiquetage présenté par la Fediaf. Un programme complet. ■